



Andrée Le Flemm Langlais (en bleu) aux côtés d'Édith Lerebour, Jérôme Guedj et François Garcia.

Homage

Les Justes d'Athis-Mons, héros anonymes

Le 29 mai, Andrée Le Flemm Langlais s'est vu remettre, au nom de sa grand-mère, la médaille des Justes parmi les nations. Une décoration décernée à ceux qui ont aidé des Juifs à échapper à l'oppression nazie.

Ce n'est pas une, mais deux médailles que le Comité Français pour Yad Vashem a remises le 29 mai à Andrée Le Flemm Langlais : l'une en l'honneur de sa grand-mère, Armandine Langlais, l'autre pour ses grands-oncle et tante, René et Andrée Charpentier. Une tranche d'Histoire qu'Édith Lerebour (née Pelta) a partagée avec l'assistance... 67 ans plus tôt, le 4 février 1944, lors d'une rafle, la police trouve l'appartement parisien des Pelta vide. La famille est cachée chez la voisine, Armandine Langlais, une costumière qui a travaillé pour Joséphine Baker. Celle-ci emmène alors la famille chez sa sœur et son beau-frère, les Charpen-

tier, avec qui elle partage une maison à Athis-Mons. À la Libération, les Pelta, spoliés, ne peuvent récupérer leur appartement : Armandine Langlais leur cède le sien et retourne à Athis-Mons. Un récit poignant, face auquel le maire d'Athis-Mons, François Garcia, a tenu à saluer "l'action de personnes qui ne se sont pas résignées et qui méritent de sortir de l'anonymat". Quant au président du Conseil général, Jérôme Guedj, il en a profité pour citer l'inscription de la fontaine mémorielle Haïdi Hautval, en Alsace : "Pense et agis toujours selon les eaux claires de ton être." Une maxime résolument d'actualité.

► Et aussi...

Le 9 mai, à Saint-Sulpice-de-Favières, Jacqueline et Marcel Chacou ont reçu, à titre posthume et pour leurs parents, Gabriel et Charlotte Chacou, la médaille des Justes. De 1942 à 1944, ces Essonnais avaient caché chez eux, à leurs risques et périls, trois enfants juifs dont deux étaient présents à la cérémonie.